

Charte de l'Ecole de Musique Croqu'Notes

Préambule

L'Ecole de Musique Croqu'Notes est certifiée « Artistiqua » (certification genevoise qualité de l'enseignement de la musique).

Existant depuis 1995, Croqu'Notes est devenue en 2005 une association à but non lucratif qui a pour but de dispenser et de développer un enseignement de musique de qualité tout en n'oubliant pas la notion de plaisir.

Afin de parvenir à ses buts, l'association peut organiser ou produire toute activité, manifestation, concert, ou autre évènement en rapport avec ceux-ci.

Objectifs

1. L'enseignement de l'Ecole de Musique Croqu'Notes se veut motivant et personnalisé. L'élève a la possibilité de progresser à son rythme. Cet enseignement est dispensé par des professeurs qualifiés et il est ouvert aux enfants comme aux adultes.
2. Les cours collectifs d'initiation musicale et de découverte musicale et instrumentale permettent aux élèves de développer leur oreille et d'être préparés progressivement à l'apprentissage futur d'un instrument de musique. Les cours individuels d'instrument permettent aux élèves d'apprendre à lire une partition et interpréter correctement au niveau rythmique, technique et musical des œuvres de son niveau.
3. Les notions de base de solfège sont apprises pendant les cours d'instruments et pas obligatoirement pendant des cours de solfège à part. Des ateliers de complément de formation musicale doivent être suivis pour obtenir les attestations de niveau B et C.
4. Les élèves sont vivement encouragés à participer dans le cadre de leurs cours aux nombreux et réguliers projets de musique de chambre, musique d'ensemble et orchestre, ce qui leur permet de progresser dans la maîtrise du solfège et de la technique instrumentale dans un cadre très motivant de par le plaisir de jouer ensemble et par les buts organisées par l'école (auditions, spectacles, concerts, etc.).
5. L'élève est évalué lors de sa participation aux auditions - une obligatoire minimum par année scolaire - et non pas lors d'examens. Il est alors classé à chaque nouvelle année scolaire dans un niveau qui lui correspond.

*Avec le soutien des communes de Versoix, Founex, Bellevue,
Mies, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy.*



LISTE DES COURS

COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENTS DÈS L'ÂGE DE 6 ANS

4 niveaux : A (débutants), B (débutants-moyens), C (moyens-avancés), D (avancés).
Durée du cours à choix : 30, 40, 50 ou 60 minutes par semaine.

Il n'y a pas d'examen, mais de nombreuses auditions dont une au minimum obligatoire par année (voir la charte de l'école en première page).

Une attestation est délivrée à l'élève lorsqu'il a atteint la fin d'un niveau.

Un stage de complément de formation musicale de 5 jours à raison de 2 heures par jour devra être effectué pour recevoir les attestations de degré B et C. Ce stage est inclus dans le prix des cours.

Piano, violon, alto, violoncelle, harpe, guitare, flûte à bec :

Cours classiques pour enfants et adultes, avec répertoire très large. Il est obligatoire d'avoir un **instrument acoustique (pas électrique)** à la maison, et de s'entraîner quotidiennement entre 10 et 30 minutes selon le niveau.

Dans le cadre de leur apprentissage, les élèves sont encouragés à participer au Croqu'Musique orchestre environ une fois par mois (travail en groupe par niveau et catégorie d'instrument). Cette activité est incluse dans le prix des cours.

Percussions :

! Lieux du cours : c/o Raymond Graisier, chemin Pré-Felix4, 1294 Genthod

Etude de la batterie et du xylophone pour enfants et adultes. Les élèves travailleront individuellement ou en groupe des pièces choisies par eux-mêmes, certaines de ces pièces seront jouées en audition, et d'autres enregistrées en vidéo.

Chant :

! Pour adultes et enfants dès 8 ans

Travail corporel et étude approfondie de la respiration permettant de placer sa voix dans le but de parfaire sa technique vocale ou simplement développer une aisance vocale et s'épanouir dans son instrument-corps. Pour les enfants: travail vocal, rythmique et apprentissage de la lecture de notes.

INITIATION MUSICALE 1 POUR LES ENFANTS DE 4 ANS

Cours collectifs de 40 minutes en petits groupes de 3 à 6 élèves, consistant en diverses activités tels que chansons et rythmes avec petites percussions, imitations et improvisations, mouvements et jeux musicaux.

INITIATION MUSICALE 2 POUR LES ENFANTS DE 5 ANS

Cours collectifs de 40 minutes en petits groupes de 3 à 6 élèves, consistant en diverses activités tels que chansons et rythmes avec petites percussions, imitations et improvisations, mouvements et jeux musicaux. Apprentissage progressif de mélodies au piano et aux métalphones.

DECOUVERTE MUSICALE ET INSTRUMENTALE POUR ENFANTS DE 6 à 8 ANS

Cours collectifs de 40 minutes en petits groupes de 2 à 4 élèves. Apprentissage des premières bases de lecture de notes et de rythmes de manière ludique à l'aide de métalphones, petites percussions et piano. Découverte et essai des instruments de musique enseignés dans l'école pour guider les élèves dans un futur choix d'apprentissage.

MUSIQUE DE CHAMBRE / SOLFÈGE

Il est possible de suivre des cours collectifs de musique de chambre ou des cours individuels de solfège sur demande selon les tarifs en vigueur dans l'école.

PRIX DES COURS

TAXE D'INSCRIPTION: CHF 50.- par famille par année scolaire.

	1er élève d'un famille		Dès le 2e élève d'une même famille	
	Par mois	par semestre	Par mois	Par semestre
Cours individuel 30 min.	CHF 158,00	CHF 790,00	CHF 150,00	CHF 750,00
Cours individuel 40 min.	CHF 210,00	CHF 1 050,00	CHF 200,00	CHF 1 000,00
Cours individuel 50 min.	CHF 260,00	CHF 1 300,00	CHF 250,00	CHF 1 250,00
Cours individuel 60 min.	CHF 310,00	CHF 1 550,00	CHF 300,00	CHF 1 500,00
Cours collectif d'initiation musicale	CHF 78,00	CHF 390,00	CHF 76,00	CHF 380,00
Cours collectif de découverte musicale et instrumentale	CHF 90,00	CHF 450,00	CHF 88,00	CHF 440,00

Dates des cours 2018-2019

1er semestre:

	août	septembre				octobre				novembre				décembre				janvier				
lundi	*27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21
mardi	*28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22
mercredi	*29	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23
jeudi	*30	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24
vendredi	*31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25
samedi	*1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26

*Mise en place des horaires des cours

2e semestre:

	février				mars				avril				mai				juin					
lundi	28	4	11	18	25	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24
mardi	29	5	12	19	26	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25
mercredi	30	6	13	20	27	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26
jeudi	31	7	14	21	28	7	14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27
vendredi	1	8	15	22	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	0	17	24	31	7	14	21	28
samedi	2	9	16	23	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	1	18	25	1	8	15	22	29

Vacances / Jours de congé

Cours terminés; école ouverte pour inscriptions / cours à remplacer

Conditions d'inscriptions

Année scolaire

L'année scolaire est divisée en deux semestres.

Inscriptions

Les élèves des cours individuels d'instruments doivent obligatoirement avoir un instrument acoustique (pas électrique) à la maison et s'entraîner quotidiennement.

L'inscription d'un élève peut se faire au début de chaque semestre. Elle est dès lors valable jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

Une taxe d'inscription de Fr. 50 par année par famille est à payer pour les frais administratifs.

Une modification ou annulation d'inscription ne peut être acceptée à la fin du premier semestre que sur lettre écrite à la direction au minimum trois semaines à l'avance. Une fois ce délai passé, l'élève est tenu de suivre régulièrement les cours jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Une nouvelle inscription doit être faite pour chaque année scolaire.

Pendant l'été, l'élève peut s'inscrire à un certain nombre de cours ou ateliers indépendants de l'année scolaire.

Une attestation des cours suivis et notions acquises est délivrée à l'élève à chaque niveau acquis pour les cours d'instrument, à chaque fin d'année scolaire pour les cours collectifs. Les élèves quittant l'école peuvent également demander une attestation s'ils le désirent.

Ecolage

L'écolage se paie par avance au début de chaque semestre ou de chaque mois. Le représentant légal de l'élève reçoit une facture pour chaque semestre, les montants élevés peuvent être divisés en deux ou cinq factures (paiements mensuels).

En cas d'interruption des cours en milieu de semestre, le montant total du semestre est dû à l'école.

Absence d'un élève

Cours individuels: Une absence lors d'un cours individuel ne peut être remplacée que dans la mesure des possibilités du professeur, et pour autant qu'elle ait été communiquée à celui-ci au moins 24 heures à l'avance.

Cours collectifs: Une absence lors d'un cours collectif ne peut être remplacée.

PROFESSEURS

YASMINE AMBROISE-SIDDIQUI, directrice

(Piano, Découverte musicale et instrumentale, Musique de chambre)

Diplômée en piano et en éducation musicale du Conservatoire de Musique de Genève, elle a également obtenu un Diplôme de perfectionnement du Conservatoire de Musique de Neuchâtel et est titulaire d'une Maturité artistique musique du Collège Voltaire. Elle joue régulièrement en solo et en formation de musique de chambre.

CATHERINE GRADITZKY (Piano, Initiation mus., Découverte musicale et instrumentale)

Diplômée en piano de la Société Suisse de Pédagogie Musicale, elle est également diplômée en Pédagogie d'Initiation Musicale du Conservatoire de Musique de Genève et titulaire d'une Maturité artistique musique du Collège Voltaire.

FERNANDO CLEVES (Orchestre, Initiation mus., Découverte musicale et instrumentale)

Diplômée en violon du Conservatoire de Musique de Neuchâtel, il a suivi des formations professionnelles en Espagne et à Miami aux USA. Il a créé plusieurs orchestre en Espagne et en Amérique du Sud, et joue lui-même dans divers orchestre.

NOUCHINE SCHOPFER CATTIN (Piano)

Prix de virtuosité et diplôme de soliste en piano du Conservatoire de Musique de Berne, elle a également obtenu un diplôme en piano et solfège ainsi qu'un prix de virtuosité en musique de chambre du Conservatoire de Musique de Genève. Elle joue régulièrement en solo et en formation de musique de chambre.

VERONIQUE GIRASOLI-SECHAUD (Piano)

Diplômée en piano de la Société Suisse de Pédagogie Musicale et du Conservatoire de Musique de Lausanne, elle est également diplômée en Pédagogie d'Initiation Musicale et en Education Musicale du Conservatoire de Musique de Genève. Elle enseigne également depuis de nombreuses années à l'École de Musique de Genthod-Bellevue.

GABRIELLA RICHARDSON (Piano)

Diplômée Bachelor of Music du Conservatoire d'Oberlin (Ohio), elle a également obtenu le Master of Music de l'Université d'Indiana (USA) et est lauréate de nombreux concours. Elle joue régulièrement en formation de musique de chambre.

MARTINA NEIS (Violon, Alto)

Diplômée en violon du Conservatoire de Musique de Fribourg, elle joue depuis de nombreuses années dans divers orchestres et ensembles de musique de chambre. Elle enseigne depuis de nombreuses années à l'École de Musique de Genthod-Bellevue ainsi qu'au Conservatoire de l'ouest Vaudois. Elle est à l'origine du Croqu'Musique orchestre créé en 2004, qui accueille des élèves de l'École de Musique Croqu'Notes, mais également des élèves de violon de l'École de Musique de Genthod-Bellevue.

GALINA FAVEREAU (*Violon, alto*)

Master en Interprétation musicale de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, elle joue depuis de nombreuses années dans différents grands orchestres.

VLADISLAVA MORALES-KISSELOVA (*Violoncelle*)

Prix de virtuosité de violoncelle et diplômée en musique de chambre du Conservatoire de musique de Lausanne, elle joue depuis de nombreuses années dans divers orchestres comme premier violoncelle.

GUILLAUME BOUILLON (*Violoncelle*)

Master en Interprétation musicale de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, il joue régulièrement dans plusieurs orchestres et dans diverses formations de musique de chambre.

PIERRE-ALAIN MAGNI (*Guitare*)

Prix de virtuosité de guitare du Conservatoire de Musique de Lausanne, il y a également obtenu le Diplôme d'enseignement de la guitare, et est lauréat du concours international de Stresa. Il joue régulièrement dans diverses formations de musique de chambre.

LAURENT CHERRUALT (*Guitare*)

Bachelor en guitare et Master de Pédagogie de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, il joue régulièrement dans diverses formations de musique de chambre.

GEORGES PECCOUD (*Guitare*)

Diplômé en guitare du Conservatoire de Lausanne, il a créé sa propre méthode de guitare et arrangé de nombreuses pièces pour orchestre de guitare. Il joue régulièrement en formation de musique de chambre en duo flûte traversière/guitare et avec le *Trio puzzle*.

LAURE ERMACORA (*Harpe*)

Diplômée en harpe du Conservatoire de Musique de Fribourg, elle a également obtenu le Master de harpe du Conservatoire Royal de Bruxelles. Elle joue depuis de nombreuses années dans divers orchestres et ensembles de musique de chambre.

KARINE MKRTCHYAN (*Pose de voix et bien-être vocal*)

Master en Interprétation et en Pédagogie musicale de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, elle se produit régulièrement dans des concerts et opéras en tant que soliste.

RAYMOND GRAISIER (*Percussions*)

Diplômé en percussions du Conservatoire de Musique de Genève. Il a enseigné depuis de nombreuses années à la Musique Municipale de Versoix, ainsi qu'à l'Ecole de Musique de Genthod-Bellevue. Il joue régulièrement dans différentes formations de jazz traditionnel.

NICOLAS ZORZIN (*Flûte à bec*)

Diplômé en flûte à bec de la Haute Ecole de Musique de Genève et du Centre d'Etude et de Formation des Enseignants de la Musique et de la Danse de Lyon. Il est spécialiste des musiques anciennes et des musiques Irlandaises et traditionnelles. Il est membre du groupe Dúshlàn et de l'ensemble Ballata.